FFNATATION

Le certificat médical de non contre-indication remplacé pour les mineurs par une attestation de réponse négative au QS Sport «spécifique mineurs»

2021 2022

renseigné conjointement par le sportif mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale

PROPOS INTRODUCTIFS

Par un questionnaire de santé QS Sport Mineurs, le Gouvernement a souhaité simplifier l'accès des enfants à une association sportive en remplaçant l'obligation de présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive des mineurs par QS Sport Mineurs (cf. page 7 ci-après) équivalent à une attestation parentale pour prendre ou renouveler une licence.

Il n'est donc désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive pour l'obtention ou le renouvellement de la licence FFN.

La production d'une attestation par laquelle ils certifient que chacune des rubriques qui figurent au QS Sport Mineurs donne lieu à une réponse négative suffit.

La production d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication (CMNCI) à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois demeure toutefois obligatoire lorsque l'une des réponses au QS Sport Mineurs est positive et conduit à un examen médical. Ce certificat doit répondre aux caractéristiques spécifiées ci-après.

LE CONTENU DU CERTIFICAT MEDICAL EN CAS DE REPONSE POSITIVE A L'UNE DES QUESTIONS DU QS SPORT MINEURS

Le certificat médical d'absence de contre-indication en cas de réponse positive à l'une des questions du QS-Sport spécifique Mineurs

En cas de réponse positive à l'une des questions du QS Sport Mineurs, le certificat médical requis doit comporter un certain nombre de mentions. ".
Tout d'abord, Ce CMNCI doit attester l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la ou les disciplines fédérales envisagées.

A cet égard, l'article : **le code du sport** est venu préciser que :

- le CMNCI mentionne, s'il y a lieu, la ou les disciplines dont la pratique est contre-indiquée,
- le CMNCI peut, à la demande du licencié, ne porter que sur une discipline ou un ensemble de disciplines connexes.

A cela s'ajoute la mention « pratique en compétition » lorsque la licence sollicitée est une licence compétition.

Sur la durée de validité de ce CMNCI en cas de réponse positive à l'une des questions du QS Sport Mineurs, le code du sport précise qu'il doit dater de moins de six mois, étant entendu que ce délai s'apprécie au jour de la demande de licence.

Ainsi, si la demande de licence est faite le 1er septembre, le CMNCI devra dater au plus tôt du 1er mars de la même année civile

CERTIFICAT MEDICAL « MEMO» 2021 2022

cas n°1

Mon enfant mineur sollicite la délivrance d'une licence FFN. Après avoir renseigné conjointement avec lui/elle le QS Sport Mineurs, j'atteste sur l'honneur auprès de la FFN que chacune des rubriques de ce questionnaire donne lieu à une réponse négative

→

Je n'ai pas à fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive

cas n°2

Mon enfant mineur sollicite la délivrance d'une licence FFN. Après avoir renseigné conjointement avec lui/elle le QS Sport Mineurs, je ne peux attester sur l'honneur auprès de la FFN que chacune des rubriques de ce questionnaire donne lieu à une réponse négative.

→

Je dois fournir un certificat médical de non-contre indication à la pratique sportive
- le cas échéant avec la mention "en compétition"
- datant de moins de six mois, étant entendu que ce délai s'apprécie au jour de la demande de licence..

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION
PARTENAIRE PRINCIPAL EDF
PARTENAIRES OFFICIELS TYR GROUPE MDS Mutuelle des Sportifs
SUIVEZ NOUS SUR
ffnation.fr